

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT de VAUCLUSE – ARRONDISSEMENT de CARPENTRAS

## VILLE de VALREAS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE du MARDI 6 JUIN 2023**

Conseillers en exercice : 29  
Présents : 25  
Absents excusés avec pouvoir : 3  
Absent excusé : 1  
Absent : 0

L'An deux mille vingt-trois et le six juin à 18h30, le **CONSEIL MUNICIPAL** de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle dite « L'Oustau », Espace Jean Duffard à VALREAS, qui présente toutes les conditions de sécurité et d'accessibilité nécessaires à la réunion du Conseil, **sous la présidence de Monsieur Patrick ADRIEN, Maire.**

**Date de la convocation :** 31 mai 2023

**Date d'affichage :** 31 mai 2023

#### Étaient présents :

Jean-Luc BLANC, Rosy FERRIGNO, Jacques FAGARD, Dominique MALLET, Christian BARTHELEMY, Christiane MERY, Franck VIGNE, Adjoint.

Marie-Andrée GAGNIERE, Jean-Daniel UGHETTO, Marinette SERVAN, Philippe SAYN, Jean-Marie ROUSSIN, Léonard PACE, Daniel BARBER, Sibylle GENESTON, Géraldine CHAMBERT, Sandra KIENTZI, Jean-Sébastien GUENARD, Bruno VALLE, Dominique DELERUE, Sandrine DERMEGHSIAN, Virginie AYME, Clément JACQUIER, Jacques PERTEK, Conseillers municipaux.

#### Étaient excusés :

Régine DOUX, Conseillère municipale, ayant donné pouvoir à M. Jean-Marie ROUSSIN.

Lella CHEVALIER, Conseillère municipale, ayant donné pouvoir à M. Jean-Sébastien GUENARD.

Jean-Louis LAURENT, Conseiller municipal, ayant donné pouvoir à M. Jacques PERTEK.

Houcine SERRAR, Conseiller municipal.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Dominique MALLET, est nommée secrétaire de séance et ceci, à la majorité des membres présents.

#### **DELIBERATION N° 2023-06/50 : PRIX RIOUSSET 2023 – ELECTION**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Bruno VALLE, Conseiller municipal, qui expose à l'assemblée délibérante que Monsieur François-Frédéric RIOUSSET a institué, par testament en date du 11 mai 1876, un Prix qui devra être décerné, chaque année, à :

1°) « Une jeune fille native de VALREAS, sachant lire et écrire, âgée de 18 ans au moins et de 24 ans au plus, qui l'aura le mieux mérité par sa bonne conduite, son travail et l'accomplissement de ses devoirs envers sa famille et la religion catholique » ;

REÇU EN PREFECTURE

Le 08/06/2023

Application agréée E.legalité.com

99\_DE-084-2184 01388-20230608-DEL\_2023\_06

2°) « Un jeune homme célibataire natif de VALREAS, sachant lire et écrire, âgé de 22 ans au moins et 28 ans au plus, qui l'aura le mieux mérité par son habileté dans les travaux d'agriculture ou d'art mécanique et, en outre, par sa bonne conduite en bon catholique ».

Certaines conditions d'attribution du PRIX RIOUSSET ont été modifiées par délibération du Conseil Municipal du 28 mai 1991, à savoir :

1°- Les conditions d'âge sont communes pour les candidats et candidates : 18 ans au moins et 25 ans au plus, 18 ans révolus avant le 3<sup>ème</sup> dimanche du mois de juin et 25 ans au plus ce 3<sup>ème</sup> dimanche (date de remise du Prix retenue par le fondateur) ;

2° - Le candidat ou la candidate doit être né(e) à VALREAS ou pour le moins, être domicilié(e) dans la commune depuis 15 ans ;

3° - Le candidat ou la candidate doit l'avoir le mieux mérité pour sa bonne conduite dans son travail, en lieu et place de « par son habileté dans les travaux d'agriculture ou d'art mécanique et, en outre, par sa bonne conduite en bon catholique ».

Les deux jeunes lauréats recevront leur prix (d'une valeur de 300 €), le SAMEDI 17 JUIN 2023 à 18 heures en l'Hôtel de Ville – salon d'honneur.

Monsieur VALLE énumère les candidats pour l'année 2023 :

**CANDIDATES :**

**Loélia**

Date et lieu de naissance : /2002 à Valréas  
Profession : Etudiante  
Adresse : - 84600 VALREAS  
Parents : fille de Ludivine et Gilles

**Léa**

Date et lieu de naissance : 2003 à Valréas  
Profession : Etudiante  
Adresse : - 84600 VALREAS  
Parents : fille de Carine et Cédric

**CANDIDAT :**

**Faustin**

Date et lieu de naissance : 2001 à Valréas  
Profession : Etudiant en histoire à l'université d'Avignon  
Adresse : - 84600 VALREAS  
Parents : fils de Jean-Paul et de Florence

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire et de Monsieur VALLE,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

■ DÉSIGNE comme assesseurs Mme Christiane MERY et Mme Géraldine CHAMBERT ;

■ PROCÉDE au vote à bulletin secret pour désigner les lauréats 2023.

REÇU EN PREFECTURE

Le 06/06/2023

Application agréée E-loyalite.com

99\_DE-034-218+01388-20230606-DEL\_2023\_06

1<sup>er</sup> tour pour les candidates :

Elus présents : 25  
Nombre de votants : 28 (dont 3 pouvoirs)  
Bulletin nul/blanc : 0  
Suffrages exprimés : 28

Ont obtenu : Loélia 7 voix  
Léa 21 voix

1<sup>er</sup> tour pour les candidats :

Elus présents : 25  
Nombre de votants : 28 (dont 3 pouvoirs)  
Bulletin nul/blanc : 0  
Suffrages exprimés : 28

A obtenu : Faustin 28 voix

**Léa et Faustin** ayant obtenu la majorité absolue, sont **élus lauréats 2023 du Prix Rioussel**.

Ils recevront leur prix d'une valeur de 300 €, le samedi 17 juin 2023 à 18 heures en l'Hôtel de Ville – salon d'honneur.

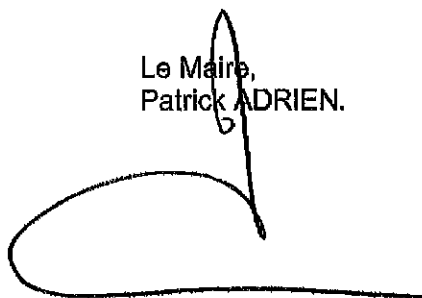
Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance  
Dominique MALLET  
Adjointe



Le Maire,  
Patrick ADRIEN.



Acte certifié exécutoire compte tenu de :

La réception en Préfecture le : - 8 JUIN 2023

Et la publication sur le site internet de la Ville le : - 9 JUIN 2023

REÇU EN PREFECTURE

Le 08/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-004-210401300-20230606-DEL\_2023\_06

REÇU EN PREFECTURE

le 08/06/2023

Application auprès de [Emploi.fr.com](https://www.emploi.fr)

99\_DE-034-218401368-20230606-DEL\_2023\_06